



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Dimanche 10 mars 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• 1er semestre 2018: plus de 178.000 entreprises de personnes morales dotées d'un NIS (APS)	3
• Investissements: examen de l'amendement des listes négatives des activités bénéficiant d'avantages (APS)	4
• Ciment blanc : première opération d'exportation (El Moudjahid)	5
• Création d'entreprises : Le commerce, l'industrie manufacturière et la construction en tête (Reporters).....	6
• Plus de 156.000 femmes inscrites au registre du commerce à fin février 2019 (APS)	7
• Sécurité sociale : 39 millions d'Algériens bénéficient de la carte Chifa (Reporters)	9
• Coopératives intégrées de développement durable: un modèle d'économie circulaire fiable pour les zones rurales (APS).....	10
• Un saut qualitatif dans la production de la tomate industrielle à travers le pays (APS)	12
• A plus de 15 mds USD / an, les subventions destinées à l'énergie devraient être révisées (APS).....	13
• Grand sud et hauts plateaux: près de 70% de l'électricité consommée proviennent du solaire (APS).....	14
• Algérie : le premier forage offshore est programmé pour le deuxième semestre 2019 (Maghreb Emergent)	15
• L'américain Chevron s'intéresse à l'exploitation des hydrocarbures en Algérie (APS).....	16
• L'américain Anadarko souhaite reconduire ses contrats de production en Algérie (APS).....	17
• La 9eme édition du Napec ouvrira ses portes ce dimanche à Oran (Maghreb Emergent).....	18
• Travaux publics: trouver de nouvelles sources pour financer les grands projets (APS).....	19
• Routes: miser sur la qualité pour réduire les coûts de la maintenance (APS)	20
• Energies renouvelables: signature de trois conventions de coopération (APS).....	22
• SAFAV Mercedes Benz de Tiaret se lancera, début avril, dans la phase montage à 100% (APS)	23
• Investissements étrangers : le géant français de l'informatique Atos s'installe en Algérie (TSA)	24
Banque/bourse/Assurance	25
Commerce	25
• Hausse de l'Indice FAO des prix des produits alimentaires (APS)	25
Coopération	26
• L'Algérie et les Etats-Unis veulent dynamiser leur partenariat énergétique (APS)..	26
• Algérie - Nigeria : un nouvel élan à la coopération bilatérale (El Moudjahid)	28
Veille	29

A la une

1er semestre 2018: plus de 178.000 entreprises de personnes morales dotées d'un NIS (APS)



Le nombre d'entreprises, possédant un statut de personne morale et un Numéro d'identification statistique (NIS), a atteint 178.575 unités, durant le premier semestre de 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le nombre de personnes morales, dotées d'un NIS, a connu ainsi une hausse de 11.121 entreprises au cours du premier semestre de l'année 2018, en comparaison avec la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 6,64%.

S'agissant des nouvelles créations, l'ONS mentionne 5.361 entreprises, ayant fait l'objet d'une première identification par l'ONS, durant les six premiers mois de 2018, soit une baisse de 1,67%, par rapport à la même période de 2017.

Une augmentation de 23,55% a été, cependant, enregistrée au cours de l'année 2018, par rapport au 2ème semestre 2017.

Selon la même source, le rythme de création des entreprises durant le premier semestre 2018, s'est maintenu notamment dans le secteur du commerce avec 62.892 entreprises, représentant un taux de 35,22% du nombre globale (5.361 entreprises).

L'industrie manufacturière a, quant à elle, enregistré la création de 34.355 entreprises (19,24%), alors que le secteur de la construction s'est vu renforcer par la création de 32.664 entreprises, soit 18,29%.

Ces trois secteurs ont contribué, selon l'Office, de manière "significative" à la création des entreprises au premier semestre de l'année écoulée, avec un taux de 31%.

S'agissant de la répartition régionale des créations, au 30 juin 2018, l'ONS relève une concentration au niveau de la région centre du pays avec 54,40%.

Cinq wilayas du pays ont enregistré 2.917 nouvelles créations d'entreprises soit 54,41%.

En dehors de la wilaya d'Alger qui s'accapare 1.706 créations (31,82%) au premier semestre 2018, la wilaya d'Oran a occupé la seconde position en recelant 458 entreprises, soit 8,54%, suivie de Sétif avec 298 entreprises

(5,56%), Tizi-Ouzou 239 (4,46%) et, enfin, Constantine qui cumule 216 entreprises (4,03%).

Concernant les sorties du répertoire national des entreprises, elles ont été de l'ordre de 1.649 au premier semestre 2018, enregistrant ainsi une diminution des radiations de 595 entreprises, soit 26,52%.

L'ONS a indiqué, en conclusion, que généralement, les entreprises se créent ou au contraire disparaissent, lors des nouveaux programmes de restructurations, de changement de secteur d'activité, ou lorsqu'elles bénéficient d'une partie de leur production.

Investissements: examen de l'amendement des listes négatives des activités bénéficiant d'avantages (APS)

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi a annoncé, jeudi que son ministère était en passe de coordonner avec le ministère des Finances, en vue de l'amendement des listes négatives et services éligibles à bénéficier des avantages d'investissement, pour élargir le domaine des activités bénéficiant de ces avantages.

Répondant à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, M. Yousfi a précisé que sur la base d'une décision émise par le Conseil national de l'investissement (CNI) portant amendement des dispositions du décret exécutif du 5 mars 2017 fixant les listes négatives, les seuils d'éligibilité et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement, une coordination se fait actuellement avec le ministère des Finances pour modifier ces listes négatives.

Parmi les activités devant bénéficier, à nouveau, de ces avantages mentionnés dans la Loi de 2016 amendée et relative à l'investissement, le ministre a cité, la production des eaux minérales, les transports publics, les chambres froides, la production des matériaux d'emballage et la location d'équipement agricole.

Le décret de mars 2017 avait, pour rappel, déjà fixé une liste négative excluant plusieurs activités de ces avantages.

L'élargissement de la liste des activités éligibles aux avantages stimulera l'investissement dans plusieurs wilayas.

L'intervention du ministre intervient en réponse au député Messaoud Bouderradji du Rassemblement national démocratique (RND) qui l'a interpellé sur la situation du secteur industriel dans la wilaya de Médéa-une wilaya à vocation agricole par excellence.

Le ministre a estimé, dans ce sens, que l'équilibre régional à travers tout le territoire national est considéré comme l'un des objectifs essentiels de la Loi sur l'investissement promulguée en 2016 qui apporte un système complémentaire, en vue d'attirer et promouvoir les investissements, selon un système progressif reposant sur trois (3) types d'avantages, à savoir,

les avantages communs, les avantages supplémentaires et les avantages exceptionnels.

Pour ce faire, vingt (20) communes de la wilaya de Médéa avaient été inscrites sur la liste des régions dont le développement requiert une contribution particulière de l'Etat et dont les projets qui y sont implantés bénéficient des avantages supplémentaires qui sont stipulés par la loi.

La wilaya comprend 16 régions d'activité, trois (3) zones industrielles et un important parc industriel en phase de réhabilitation, s'étalant sur une surface globale estimée à 1.000 hectares.

La réhabilitation de ces terrains industriels a nécessité, selon le ministre, plus de 351 millions de DA qui ont été affectés à la réhabilitation des deux (2) zones industrielles, Harbil et Berrouaghia, ainsi qu'à une zone d'activité à Ksar El Boukhari.

En conséquence de ces mesures, la wilaya de Médéa connaît aujourd'hui, pas moins de 910 projets inscrits auprès de l'Agence nationale du développement des investissements (ANDI), entre 2002 et 2018, dont des projets avec des capitaux nationaux et d'autres en partenariat avec des étrangers, moyennant un montant global dépassant les 97 milliards de DA. Ceci permettra de créer pas moins de 11.000 postes d'emploi direct en cas d'entrée de ces projets dans la phase d'exploitation.

En adéquation avec la vocation industrielle de la région, ces projets déclarés auprès de ladite agence sont répartis sur sept (7) secteurs importants, dont chacun est au service de la population de la wilaya, et se concentrent, pour la plupart, sur les secteurs des transport, de l'industrie, des Travaux publics, des services, de la santé et du tourisme.

Ciment blanc : première opération d'exportation (El Moudjahid)

La société LafargeHolcim Algérie a exporté 10.000 tonnes de ciment blanc super white à partir du port d'Oran à destination de Cape Town, en Afrique du Sud, a-t-elle annoncé jeudi dernier, dans un communiqué. Il s'agit de la première opération d'exportation de ciment extra-blanc produit dans notre cimenterie à Oggaz de qualité «extrafin», et l'un des tout meilleurs ciments dans sa catégorie sur le marché international. Lafarge a précisé que « cette nouvelle opération, qui s'inscrit dans l'ambition des pouvoirs publics d'exporter 10 millions de tonnes de ciments et clinkers à l'horizon 2021, souligne l'accélération de notre programme d'exportation ». La même source dira que « toutes nos unités de production sont mobilisées dans cette trajectoire, confirmant ainsi notre engagement sans faille à contribuer au développement économique, social et environnemental du pays et à la diversification des revenus extérieurs hors hydrocarbures ». Elle a ajouté que « cette opération bénéficie du support commercial et logistique de LafargeHolcimTrading, une structure leader sur son marché, dédiée au commerce international, qui détient plus de 50% des échanges de clinker et ciment autour de la Méditerranée et en

Afrique et réalisée avec le soutien des autorités portuaires d'Oran ». Le directeur des affaires publiques, Serge Dubois, avait déclaré à l'occasion d'une rencontre avec la presse que «malgré une concurrence atroce et grâce à l'expérience de notre groupe, nous avons pu effectuer deux opérations d'exportation vers un pays africain (la Gambie) en décembre 2017 et en mars 2018», avant d'ajouter que «le groupe va monter graduellement dans les étapes d'exportation, car en Algérie il n'y a pas d'infrastructures portuaires et toutes les usines sont loin du port ». Pour rappel, le groupe LafargeHolcim Algérie possède deux cimenteries situées à M'Sila et à Oggaz (Mascara) et active en partenariat avec le groupe Souakri Cilas dans une troisième usine située à Biskra. Il gère aussi en partenariat la cimenterie SCMI de Meftah. Le nombre total actuel des cimenteries (publiques et privées) en Algérie est de dix-sept, d'une capacité globale de 25 millions de tonnes, sachant que la demande nationale a été de 26 millions de tonnes en 2016. Selon les prévisions, la capacité de production du pays devrait augmenter en 2020 à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public GICA, et 11,1 millions de tonnes pour LafargeHolcim Algérie ainsi que 9,5 millions de tonnes pour les opérateurs privés.

Création d'entreprises : Le commerce, l'industrie manufacturière et la construction en tête (Reporters)

Le rythme de création d'entreprises durant le premier semestre 2018 s'est maintenu. Il a été toutefois dominé par les activités de commerce avec 62 892 entreprises, représentant un taux de 35,22% du nombre global, indique l'Office national des statistiques (ONS). Suivent l'industrie manufacturière avec 34 355 entreprises (19,24%) créées et le secteur de la construction, qui s'est vu renforcer par la création de 32 664 entreprises (18,29%).

Ces trois secteurs ont contribué de manière «significative» à la création des entreprises durant les six premiers mois de 2018. S'agissant de la répartition régionale des créations, au 30 juin 2018, l'ONS relève une concentration au niveau de la région centre du pays avec 54,40%. Cinq wilayas ont enregistré 2 917 nouvelles créations d'entreprises, soit 54,41%.

C'est dans la wilaya d'Alger qu'il y a eu le plus grand nombre de créations avec 1 706 entreprises (31,82%) suivie de la wilaya d'Oran qui a occupé la seconde position avec 458 entreprises (8,54%), Sétif avec 298 entreprises (5,56%), Tizi Ouzou avec 239 entreprises (4,46%) et Constantine qui compte 216 entreprises (4,03%).

Par ailleurs, le nombre de personnes en possession du statut de personne morale et un numéro d'identification statistique (NIS) a augmenté durant cette période référence, ajoute la même source. Il a atteint 178 575, soit 11 121 de plus (+6,64%) par rapport à la même période 2017, indique l'ONS. En outre, 5 361 nouvelles entreprises ont été créées entre janvier

et juin 2018, soit une baisse de 1,67% par rapport à la même période 2017, relève l'ONS. Toutefois, une augmentation de 23,55% a été enregistrée au cours de l'ensemble de l'année 2018 par rapport au second semestre 2017, précise l'office.

Concernant les sorties du répertoire national des entreprises, elles ont été de 1 649 au premier semestre 2018, enregistrant ainsi une diminution des radiations de 595 entreprises, soit 26,52%.

«Les entreprises se créent ou au contraire disparaissent, lors des nouveaux programmes de restructurations, de changement de secteur d'activité, ou lorsqu'elles bénéficient d'une partie de leur production», conclut l'ONS.

Plus de 156.000 femmes inscrites au registre du commerce à fin février 2019 (APS)

Le nombre des femmes commerçantes inscrites au registre de commerce représente 156.657 à fin février 2019, dont 144.470 personnes physiques et 12.187 personnes morales (gérantes de sociétés), a appris l'APS auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC).

Les femmes commerçantes représentent 7,7 % du total des commerçants inscrits au registre du commerce et qui sont au nombre de 2.030.408 commerçants.

Le CNRC précise que les professions libérales, les métiers et le travail artisanal ne sont pas pris en compte du fait qu'ils soient encadrés par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers.

La tranche d'âge qui compte le plus de femmes d'affaires exerçant sous le statut de personnes physiques est celle variant entre 39-48 ans (25,78%), suivie des 49-58 ans (24,81%), des 29-38 ans (19,30%), 59-68 ans (14,11%), des 69 ans et plus (12,19%), des 20-28 ans (3,80%) et des 18-19 ans (0,01%).

Par secteur d'activité, les femmes commerçantes-personnes physiques exercent notamment dans la distribution en détail (49,51% des femmes exerçant sous ce statut), les services (37,98%), la production de biens (9,1%), la distribution en gros (3,27%), la production artisanale (0,22%) et l'exportation (0,01%).

Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont le commerce de détail de l'alimentation (18,5%), le commerce en détail de l'habillement, bijouterie, maroquinerie et produits de beauté (10,6%), les services liés aux transports et annexes (7,1%), le commerce de détail d'articles et de fournitures destinés aux activités sportives et de loisirs, équipements de bureaux et activités artistiques (6,9%), les activités liées à l'hébergement et à la restauration (6,7%) et les services liés à la diffusion du courrier, à la presse et à la télécommunication (5,1%).

Quant aux femmes commerçantes-personnes morales, elles exercent surtout dans les services (40,30% des femmes exerçant sous ce statut), la production de biens (25,87%) l'importation pour la revente en l'état

(15,26%), la distribution en gros (9,62%), la distribution en détail (7,6%), la production artisanale (1,05%) et l'exportation (0,84%).

Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont celles de production ou de transformation liées au domaine des matériaux de construction, aux travaux du bâtiment, grands travaux publics (8,2%), les entreprises d'études et d'assistance (7,6%), les services culturels et récréatifs (5,9%), les services liés aux transports et annexes (4,8%) et l'importation des matériels et produits divers liés à différents domaines (4,5%) et l'importation des matériels, pièces détachées et accessoires liés au domaine mécanique, électrique et l'électronique (4,3%).

S'agissant de la répartition par wilaya, les femmes commerçantes sont implantées en grand nombre dans les grands pôles économiques et urbains et particulièrement à Alger qui vient en tête avec un nombre de 17.229 commerçantes (11% du total national des femmes d'affaires), suivie d'Oran avec 10.155 commerçantes, soit (6,5%), de Tizi-Ouzou avec 5.734 commerçantes (3,7%), Tlemcen avec 5.672 commerçantes (3,6%), Sidi Bel Abbes avec 5.646 commerçantes (3,6%) de Constantine avec 5.634 commerçantes (3,6%) et de Blida avec 5.156 commerçantes (3,3%).

Mise à part Tindouf et Illizi, il existe 39 wilayas dont le nombre de femmes varie entre 1.000 et 5.000 commerçantes.

En moyenne nationale, le Centre national du registre du commerce relève l'existence de 3.263 commerçantes par wilaya.

Par rapport à la population totale nationale (43,4 millions d'habitants au 1 janvier 2019), il y a une femme commerçante inscrite au registre du commerce pour 277 habitants.

Plus de 400 étrangères gérantes d'entreprises en Algérie

A fin février 2019, le nombre global des femmes étrangères gérantes d'entreprises inscrites au registre du commerce s'est élevé à 461 femmes, soit 282 sociétés, dont la gérante est de nationalité étrangère et 179 femmes d'affaires-personnes physiques.

La part des femmes étrangères gérantes d'entreprises, par rapport au total des commerçants étrangers (14.115 commerçants étrangers), représente 3,3%, soit 7,1% pour les personnes physiques et 2,4% pour les personnes morales.

S'agissant des personnes morales, le plus grand nombre se compte chez les femmes d'affaires chinoises avec 42 gérantes (14,9% des femmes d'affaires étrangères-personnes morales), Tunisiennes avec 39 gérantes (13,8%), Syriennes avec 38 gérantes (13,5%), françaises avec 37 gérantes (13,1%) et turques avec 23 gérantes (8,2%).

Quant aux femmes d'affaires étrangères exerçant sous le statut de personnes physiques, le plus grand nombre est représenté par les Marocaines, avec 71 commerçantes (39,7% des femmes d'affaires étrangères-personnes physiques), les Tunisiennes avec 37 commerçantes (20,7%), les Syriennes avec 13 commerçantes (7,3%), les Françaises avec 12 commerçantes (6,7%) et les Chinoises avec 11 commerçantes (6,1%).

Sécurité sociale : 39 millions d'Algériens bénéficient de la carte Chifa (Reporters)

Selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mourad Zemali, les 14 millions de cartes de chifa livrées assurent la couverture sociale de 39 millions d'Algériens. Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Mostaganem, jeudi dernier, il a annoncé que «l'objectif étant d'assurer dans quelques années une couverture sociale à tous les Algériens». Le ministre, par la même occasion, a souligné que «le secteur vise actuellement à moderniser les structures, pour améliorer les conditions d'accueil des citoyens et de travail des agents, en plus d'améliorer la qualité de services fournis aux assurés sociaux et ayants droit». M. Zemali a tenu à rappeler, en marge de l'inauguration du centre payeur relevant de la Caisse nationale d'assurance sociale pour salariés (Cnas), dans la commune de Mesra, que «le système d'assurance sociale est un bien du peuple algérien qu'il faut préserver». Soulignons que lors d'une rencontre avec des représentants de microentreprises, le ministre a annoncé que la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) effectueront des sorties de sensibilisation des responsables locaux avec l'aide des walis, pour l'application de la règle portant octroi de 20% des marchés publics à des microentreprises.

Par la même occasion, M. Mourad Zemali a appelé les jeunes entrepreneurs à s'organiser pour constituer une force de proposition de solutions et d'idées quant à l'amendement ou la promulgation de textes de loi concernant les microentreprises. Par ailleurs dans son périple dans la wilaya de Mostaganem, le ministre a présidé l'ouverture de la première édition du Salon de wilaya des créations féminines (7 au 19 mars), ainsi qu'une réception en l'honneur de la femme ouvrière à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Et à cette occasion, il a affirmé que la législation du travail algérien garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme et assure à la femme la possibilité d'être fidèle à ses engagements professionnels et familiaux. Et de souligner à l'assistance que «notre pays est à l'avant-garde des pays ayant adopté une législation de travail juste qui garantit l'équité et l'égalité des chances entre tous les travailleurs en matière de salaires, d'évolution dans les carrières, et interdit toute forme de discrimination».

Il précisera que la loi sur l'assurance sociale ne fait aucune distinction entre les sexes, garantit à la femme une assurance sur le chômage, les maladies professionnelles et autres accidents de travail, en plus de dispositions en matière de protection infantile et maternelle et de retraite, et que «la femme travailleuse bénéficie d'un congé de maternité de 14 semaines payé à 100 pour cent».

Coopératives intégrées de développement durable: un modèle d'économie circulaire fiable pour les zones rurales (APS)

Les coopératives intégrées de développement durable (CIDD) représentent des modèles d'économie circulaire à intégrer dans les zones rurales, en vue d'en faire des espaces autonomes et économiquement viables, a indiqué, samedi à Alger, l'entrepreneur concepteur de cette idée.

Ainsi, selon le Directeur général de la Startup IBFTS, Hamida Nacib, le projet vise à offrir aux citoyens vivant dans l'espace rural et les agriculteurs, quelque soit leur expérience, un habitat associé à une parcelle de terrain pour exercer une activité de micro-agriculture biologique contrôlée.

Cet espace utilisera des énergies renouvelables hors réseau (énergie solaire, méthanisation de déchets ...) et l'économie circulaire pour les besoins de son activité, a précisé M. Nacib lors de la communication qu'il a présenté lors d'un panel dédié aux "énergies renouvelables dans le secteur agricole et industriel et l'économie circulaire" organisé en marge de du 2ème Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables "SIEERA 2019", ouvert jeudi dernier au Palais des expositions à Alger.

Selon lui, "redonner au logement rural son rôle économique c'est pérenniser son occupation et renforcer la sécurité alimentaire de ses locataires, tout en redonnant l'accès à la femme rurale à l'activité agricole "devenue misogynne", et c'est ce que prévoit le projet qu'il a conçu.

Il rappelle, dans ce sens, que le 17ème des Objectif de Développement Durable (ODD) que consent l'Algérie à concrétiser est "mettre en place des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, des partenariats inclusifs construits sur des principes de valeurs "nécessaires au niveau mondial, régional, national et local".

Nommés également "Objectifs mondiaux", les ODD sont "un appel universel" lancé en 2000 autour de 17 grands objectifs déclinés en 169 cibles afin, globalement, d'"éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité".

Pour la mise en œuvre de ces ambitieux objectifs pour l'humanité, un programme de développement durable, appelé Agenda 2030, a été adopté en septembre 2015 par les 193 membres de l'ONU.

Le projet conçoit une optimisation des financements de l'Etat

Pour M. Nacib, l'Etat finançant actuellement, continue-t-il, le logement, l'agriculture et l'aquaculture et soutenant l'industrie agroalimentaire et l'utilisation des énergies renouvelables, les CIDD seront alors une optimisation de ces aides pour la création d'unités économiques écologiques productives, autonomes et rentables, destinées aux habitants de l'Algérie profonde.

Et d'expliquer que la micro-agriculture biologique à taille humaine, permet non seulement d'économiser les ressources en énergies, en eau, en

pesticides et en engrais, mais aussi, dispense de l'utilisation des machines couteuses, polluantes et exterminatrices d'emplois.

Dans le but de renforcer la rentabilité de l'activité, le produit de la micro-agriculture est regroupé et acheminé vers une unité de transformation intégrée à la coopérative.

Il s'agira alors d'une industrie bio et durable pour les produits d'arboriculture, de potager, de cueillette de fruits sauvages, d'apiculture bio et d'aquaculture intégrée (à l'agriculture bio) dont les bénéfices sont partagés entre les agriculteurs de la coopérative et l'administration locale, ce qui en fait une nouvelle source de financement aux communes rurales.

L'Administration locale, à travers son service technique, peut assurer un accompagnement standard aux agriculteurs bios qui serait validée par les instituts de recherche et de planification agricole, tel l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA), et ce dans le but de garantir plus qu'un label Bio: une certification des produits de l'agriculture durable, a-t-il encore indiqué.

Selon lui, ce projet œuvre à la réalisation de 16 des 17 objectifs de développement durable (ODD) signés lors de l'Agenda 2030 dans sa dimension économique, sociale et environnementale, le concept offrant en conséquence l'opportunité de servir de modèle à appliquer dans plusieurs communes rurales en tant que "Agenda 21 local".

Le programme Agenda 21, lancé lors du Sommet de la terre à Rio en 1992 est un plan d'action pour le 21e siècle, L'agenda 21 local est un projet de développement durable pour un territoire donné. Une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire.

Le projet est flexible et adaptable aux différentes aspirations

La flexibilité du projet CIDD fait qu'il est possible de concevoir plusieurs adaptations selon les aspirations, les besoins et les particularités des communautés locales, a aussi précisé le communiquant.

A noter que depuis 2016, IBFTS œuvre dans le domaine d'innovation unique et particulier pour faire du développement durable non seulement un principe d'entreprise ou des initiatives pour une responsabilité sociétale, mais une raison d'être et un objectif dominant.

"L'ensemble de nos initiatives de nos solutions et de nos activités consiste à participer au développement durable et à contribuer à l'amélioration des performances de l'économie nationale en créant des services et des solutions et d'optimisation de la performance économique", explique le DG de cette startup.

Il a indiqué également à l'APS que ce projet demeure pour l'instant à l'état "d'idée" mais suscite l'intérêt de ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, l'INRAA mais aussi le bureau régional de la Banque mondiale".

Selon lui, il existe de fortes chances que cette idée passe prochainement à la phase de concrétisation, estimant de même qu'il est possible que cette concrétisation se fasse également dans d'autres pays.

En outre M. Nacib a estimé nécessaire que "les dirigeants du secteur privé à être les moteurs du changement, et le monde des affaires -petites, moyennes et grandes entreprises, investisseurs et entrepreneurs- établissent des objectifs et des plans de transition fondés sur la technologie et sur des bases scientifiques", en ajoutant que l'IBFTS propose également d'autres projets, notamment avec les entreprises du secteur privé.

Un saut qualitatif dans la production de la tomate industrielle à travers le pays (APS)

La filière de la tomate industrielle a connu une "évolution remarquable" et un "bond qualitatif" à l'échelle nationale dans l'élargissement des surfaces cultivées et la production réalisée, a révélé jeudi à Mila, le directeur du développement des produits végétaux auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Mokrane Maâmar.

Au cours des dernières années, la filière de la tomate industrielle a connu un développement à travers le pays avec une surface cultivée dépassant les 23.000 hectares la saison écoulée et une production nationale dépassant les 15 millions de quintaux, avec des prévisions d'élargissement de la surface cultivée jusqu'à plus de 27.000 hectares au titre de l'actuelle saison agricole, a précisé le même responsable au cours d'un séminaire régional sur le développement et la promotion de la filière de la tomate industrielle organisé à l'initiative de la direction des services agricole (DSA) et la Chambre agricole en collaboration avec le Conseil interprofessionnel de cette filière.

L'engouement manifesté pour cette activité agricole figure parmi les éléments ayant contribué à la promotion de cette filière, a déclaré le même responsable qui a fait état aussi de l'augmentation du nombre des transformateurs contribuant "au développement de cette filière notamment dans les régions où ce genre d'activité n'est pas exercé".

Saluant l'initiative de la wilaya de Mila pour l'organisation de ce séminaire régional auquel ont pris part 11 wilayas et des producteurs et transformateurs, M. Mokrame, précisant que Mila est considérée comme "un pôle de production de l'ail et du lait", a fait part de que cette wilaya peut également développer la filière de la tomate industrielle, eu égard a-t-il argumenté "de la proximité de cette wilaya des régions pilotes dans la production de la tomate industrielle".

Pour sa part le président de la Chambre agricole de Mila, Amar Lamoussi a relevé la réservation d'une surface de 70 hectares pour cette activité au titre de l'actuelle saison agricole soulignant que cette wilaya entame "les premiers pas" dans la production de la tomate industrielle.

Au cours de cette rencontre, le directeur de l'Institut technique des légumes d'Oum El Bouaghi, Mohamed Boudermine a insisté sur l'importance de la récupération des résidus de l'opération de

transformation de la tomate, utiles dans "l'industrie para pharmaceutique et de cosmétique".

Un exposé sur les expériences réalisées à l'Est du pays dans le domaine de la production de la tomate a été présenté par le représentant du Conseil interprofessionnel de la filière de la tomate, Messaoud Chebbah, qui a appelé à l'utilisation des connaissances scientifiques dans le développement de cette agriculture notamment dans les volets, analyse du sol et gestion de l'eau.

La protection de la tomate des différentes pathologies a été aussi abordée lors de cette rencontre.

A plus de 15 mds USD / an, les subventions destinées à l'énergie devraient être révisées (APS)



L'Algérie devrait aller vers la réalité des prix de l'électricité et du gaz par une augmentation progressive des tarifs de la consommation afin de freiner le gaspillage et attirer les investisseurs dans le secteur énergétique, a plaidé jeudi à Alger l'expert des énergies renouvelables, Toufik Hasni.

"A 15 milliards de dollars par an, les subventions destinées à l'énergie ont atteint un niveau inacceptable", a jugé M. Hasni, lors d'une conférence tenue en marge du salon international de l'environnement et des énergies renouvelables qui se déroule au Palais des expositions à Alger.

A cet égard, le conférencier a invité les Pouvoirs publics à envisager une "subvention ciblée", tout en assurant que "l'ouverture du marché et la transparence des tarifs devraient inciter les opérateurs d'investir dans le secteur de l'énergie".

Il a prévenu, par ailleurs, qu'en l'absence d'un plan concret pour la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre le gaspillage des ressources, l'Algérie risque d'être confrontée à une crise en alimentation énergétique.

Pour étayer ses propos, il a évoqué la hausse de la demande nationale en gaz et en électricité tirée par une croissance démographique galopante avec un million de naissances par an.

Outre la révision des tarifs, cet expert a souligné l'impératif pour l'Algérie de diversifier ses ressources énergétiques, affirmant que le pays dispose de potentialités énormes lui permettant de varier ses exportations

énergétiques notamment l'énergie solaire qui pourrait se substituer au gaz livré vers le marché européen.

"Près de 60% des exportations nationales en gaz naturel destinées aux marchés européens sert à la production de l'électricité. Aussi, il serait intéressant pour l'Algérie de substituer cette énergie conventionnelle en alimentant le vieux continent en électricité à partir du solaire à des prix compétitifs", a-t-il préconisé.

"La promotion de l'énergie solaire pour la production de électricité permet à l'Algérie d'assurer sa sécurité énergétique et d'économiser ses ressources en gaz naturel pour les générations futures", a-t-il fait valoir, en rappelant que les réserves gazières du pays "ne sont inépuisables".

Au terme de son intervention, l'expert algérien il a rappelé le volet environnementale du Dialogue 5+5 portant sur le développement durable au niveau de la Méditerranée et l'engagement des pays membres pour une transition énergétique sûr et durable.

Pour rappel, cette deuxième édition du salon a été consacré au rôle des énergies renouvelables dans le développement durable du sud et des zones enclavées et les potentialités de ces régions pour le développement de industrie du solaire.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati avait souligné l'impératif de se pencher sur ces zones à travers la promotion des énergies propres génératrices de richesse et d'emploi, en exploitant leurs capacités pour réaliser des investissements adéquats aux spécificités de chaque région sans altérer l'environnement.

"Cela permettrait de lutter contre la pauvreté et de stabiliser les populations de ces zones et de réduire le fossé entre le nord et le sud, à travers la création de la richesse et de l'emploi, avait -t-elle soutenu cette semaine à l'occasion de la tenue de cet évènement.

Des conférences thématiques seront organisées par des experts nationaux et étrangers en marge du salon pour débattre autour de plusieurs thèmes, dont la stratégie adoptée par le secteur pour promouvoir, valoriser et développer les énergies renouvelables, et leur apport dans le développement durable des régions éloignées du sud et des hauts plateaux, le rôle des énergies renouvelables dans le développement d'une économie circulaire en Algérie, notamment à travers les filières de valorisation énergétique et la gestion intégrée des déchets.

Grand sud et hauts plateaux: près de 70% de l'électricité consommée proviennent du solaire (APS)

La vingtaine de centrales photovoltaïques créées, depuis 2014, dans les hauts plateaux et le sud, ont fourni près de 70% de l'électricité consommée par 14 wilayas de ces régions, a indiqué jeudi à Alger la directrice de la société "SKTM", filiale de Sonelgaz.

S'exprimant en marge de la 2ème édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables (Sieera-2019), Mme Baya Belarbia, a expliqué dans une déclaration à l'APS, que ces centrales situées dans des wilayas comme Sidi Belabbes, Saida, El Bayadh, Naâma, Djelfa, Laghouat, M'sila, Ouargla, Batna, avaient permis une alimentation en énergie électrique, provenant exclusivement des émanations ardentes du soleil, tout en sauvegardant l'environnement.

Grâce à ces résultats "positifs", la "SKTM" s'est vue confier un nouveau programme consistant à rendre autonome les centrales photovoltaïques implantées notamment dans le sud, afin d'éviter l'utilisation, au maximum, du fioul, excessivement coûteux et polluant.

Ainsi ces centrales fonctionneront, seulement, à l'aide d'énergie solaire, gratuite et propre. Cela permettra de faire des économies énormes au profit du trésor public, a-t-elle souligné.

Selon Mme Belarbia, l'utilisation exclusive de l'énergie solaire dans le fonctionnement de ces installations va permettre aussi de faire de réduire les coûts liés à la maintenance et l'exploitation de ces équipements.

Elle a, dans ce sens, rappelé que la "SKTM" avait procédé, à partir de 2014, à la réalisation de projets photovoltaïques pilotes, ainsi que de stations de mesures météorologiques servant à quantifier le potentiel solaire et éolien des hauts plateaux et du sud.

La première installation d'une station de photovoltaïques, pilote d'une capacité de 1 méga watts, avait été réalisée à Ghardaïa, dans le but de tester les différentes technologies disponibles et choisir la mieux adaptée au climat aride des hauts plateaux et du sud algérien, a-t-elle précisé.

Par ailleurs, une station éolienne pilote a été réalisée dans la ville de kabartan (wilaya d'Adra) et est actuellement opérationnelle.

Ces installations pilotes, a-t-elle poursuivi, servent à vérifier et confirmer d'abord le potentiel solaire et éolien des régions ciblées pour voir ensuite choisir laquelle des technologies est la plus adéquate.

La SKTM a aussi lancé un autre projet de plus de 300Méga watts sur 20 centrales dont la capacité varie entre 3 et 60 Méga watts, dont la plus grande (60 Méga watts) se trouve à Laghouat, a-t-elle ajouté.

La "SKTM", est une filiale du groupe Sonelgaz, chargée de la gestion des parcs de photovoltaïques et d'éoliennes, situées dans le grand sud et les hauts plateaux. Elle contribue activement au développement des énergies renouvelables en général.

Algérie : le premier forage offshore est programmé pour le deuxième semestre 2019 (Maghreb Emergent)

La prospection des littoraux est et ouest est menée par Sonatrach en partenariat avec le Français Total et l'Italien ENI.

« Le premier forage offshore est prévu pour le deuxième semestre de l'année en cours au large de la côte Est, entre Béjaïa et Skikda », a

annoncé depuis Houston (USA), le directeur des nouvelles ressources au groupe Sonatrach, Youcef Khanfar, à l'occasion de la 12ème édition du Forum algéro-américain sur l'énergie.

M. Khanfar, qui s'exprimait lors d'une session du forum consacrée au potentiel offshore en Algérie, a indiqué que la prospection offshore sera entamée après l'acquisition des données sismiques 2D et 3D au premier semestre de l'année en cours.

En affirmant que les volumes associés à ce premier puits sont estimés à plusieurs trillions de mètres cubes de gaz biogénique, le même responsable a souligné que la côte ouest du pays est aussi susceptible de contenir du pétrole, avec une extraction prévue à plusieurs millions de barils pour le premier puits qui sera foré dans cette région du pays.

Il a précisé, à ce propos, que l'analyse des données sismiques 2D de la côte Est suggère une similitude entre ces réserves et le méga gisement offshore de "Zohr" découvert en Egypte, qui est évalué à près de 30 trillions de mètres cubes de gaz.

Rappelons que la prospection des littoraux est et ouest est menée par Sonatrach en partenariat avec le Français Total et l'Italien ENI, suite à la signature, en octobre dernier, des premiers contrats d'exploration offshore avec ces deux groupes internationaux.

L'américain Chevron s'intéresse à l'exploitation des hydrocarbures en Algérie (APS)



Sonatrach a entamé à Houston les premières discussions avec la compagnie pétrolière américaine, Chevron, sur des projets d'exploitation d'hydrocarbures en Algérie, a indiqué un haut responsable du groupe Sonatrach.

Après ExxonMobil, c'est Chevron la deuxième compagnie pétrolière américaine qui s'intéresse au domaine minier de l'Algérie et envisage de s'y implanter pour développer des projets de production, a déclaré à l'APS Toufik Hakkar, vice-président Business Development & Marketing de Sonatrach.

Les deux groupes ont tenu vendredi une réunion de travail à Houston en marge du Forum algéro-américain sur l'énergie et se sont donnés rendez-vous à Alger pour le mois prochain pour discuter des détails des projets.

A cette réunion étaient présent une délégation de Sonatrach conduite par le PDG Abdelmoumen Ould Kaddour et trois hauts dirigeants de Chevron chargés de l'exploration, du développement des affaires et des joint-ventures à l'international.

La deuxième major américaine s'intéresse à l'exploration et production des ressources conventionnelles et non conventionnelles, a-t-on précisé de même source.

Chevron a été motivé par le succès réalisé par Anadarko en Algérie. D'ailleurs la major américaine a pris contact avec Anadarko pour s'informer des conditions de l'investissement dans le pays.

Poursuite des discussions avec ExxonMobil

Au cours de son séjour à Houston, le groupe Sonatrach a tenu une autre réunion avec la major ExxonMobil qui souhaite se lancer massivement dans la prospection et la production des hydrocarbures en Algérie.

Côté ExxonMobil, quatre hauts dirigeants ont assisté à cette réunion, dont le vice-président chargé des nouvelles opportunités en Afrique, David Maclean, le responsable de la commercialisation pour l'Afrique, Ufuoma Ewherido, le directeur principal des opportunités au niveau mondial, Pete Rumelhart, et le principal responsable chargé des relations avec les gouvernements à l'international, Rochdi Younsi.

Les discussions se sont poursuivies sur les aspects technique, fiscal et économique des projets proposés à ExxonMobil, selon M. Hakkar qui précise que l'intérêt porté par la doyenne des grandes compagnies pétrolières mondiales à l'Algérie est valorisant pour son domaine minier.

ExxonMobil et eu égard à son poids, s'engage sur de grands projets énergétiques qui nécessite d'importants investissements. Son implantation en Algérie aura un effet d'entraînement sur le pays dans la mesure où elle va inciter d'autres compagnies à venir investir en Algérie, a-t-il relevé.

Enfin Sonatrach a tenu une séance de travail avec le groupe américain Air Products & Chemicals déjà présent en Algérie à travers la joint-venture Hélios spécialisée dans la production d'hélium.

La réunion à laquelle ont assisté les hauts responsables des deux groupes a été conduite par M. Ould Kaddour et le PDG d'Air Products & Chemicals, Seifi Ghasemi.

Les deux groupes ont discuté de deux projets de production d'azote et d'hydrogène et examiné la possibilité de mener deux investissements dans la pétrochimie d'un montant oscillant entre deux et trois milliards de dollars, a précisé M. Hakkar.

Plus grand fournisseur d'hydrogène et d'hélium au monde, Air Pruducts & Chemicals est aussi leader mondial de l'approvisionnement pour les marchés à forte croissance comme les matériaux pour semi-conducteurs, l'hydrogène de raffinerie, la gazéification du charbon et la liquéfaction du gaz naturel.

L'américain Anadarko souhaite reconduire ses contrats de production en Algérie (APS)

Le groupe américain Anadarko, plus grand producteur de brut parmi les partenaires de Sonatrach, souhaite reconduire ses contrats de production en Algérie et y renforcer son activité, a confié à l'APS un haut responsable de Sonatrach.

Les deux groupes Sonatrach et Anadarko ont tenu une séance de discussion à Houston (Texas) à l'occasion de la 12^{ème} édition du forum algéro-américain sur l'énergie pour évoquer les perspectives de leur partenariat. La réunion a été présidée par le dirigeant de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et son homologue d'Anadarko, Al Walker.

"Anadarko a demandé l'extension de tous ses contrats d'exploitation d'hydrocarbures en Algérie ", a précisé le vice-président Exploration-production de Sonatrach Salah Mekmouche à l'issue de cette réunion.

Le premier contrat portant sur le champ Hassi Berkine (HBNS) où le groupe exploite les blocs 404 et 208 arrive à échéance en 2023.

Le groupe exploite également en partenariat avec Sonatrach le gisement El Merk à Illizi qui représente l'une des plus grandes découvertes de brut réalisées en Algérie ces dernières années avec des réserves estimées à 1,2 milliard de barils de pétrole et de condensat.

Anadarko veut en effet apporter de nouvelles technologies en matière de maintenance prédictive et de digitalisation de l'exploitation des hydrocarbures, devenues aujourd'hui un véritable levier de performance en matière de production de pétrole, a fait savoir M. Mekmouche.

Le groupe américain qui produit près de 260.000 barils/ jour est aussi intéressée par l'investissement dans les ressources non conventionnelles.

Outre Anadarko la délégation de Sonatrach a également rencontré le dirigeant de Technip FMC. Fruit d'une fusion entre le géant français de l'ingénierie pétrolière Technip et l'américain FMC Technologies, ce groupe international souhaite créer des ateliers de maintenance et introduire de nouvelles technologies comme le traitement des données (data process).

Sonatrach a eu aussi une séance de discussion avec les responsables de Honeywell international, un groupe industriel américain diversifié leader dans les systèmes de haute technologie.

La 9eme édition du Napec ouvrira ses portes ce dimanche à Oran (Maghreb Emergent)

En marge du salon se tiendra pour la première fois, le Napec Festival, un festival culturel visant à mettre en avant la culture algérienne.

Le NAPEC (North Africa Petroleum Exhibition & Conference), plus grand salon international dédié au secteur de l'énergie et des hydrocarbures en Afrique et en Méditerranée ouvre ses portes ce dimanche au centre des conventions d'Oran.

Cet événement qui dure jusqu'à mercredi accueille 570 participants venant de 40 pays. Des entreprises opérant dans différentes segments du secteur des hydrocarbures.

« Parallèlement à l'Exposition, NAPEC organisera des conférences-débats avec, en point de mire, la dimension stratégique des thématiques, axées sur les futurs enjeux du secteur », précise un communiqué de Petroleum Industry Communication, l'organisateur de l'événement.

« Le NAPEC offrira un espace de réflexion de haut niveau, permettant une consolidation substantielle de la dynamique du changement actuel, dictée par un marché pétrolier de plus en plus difficile à gérer », poursuit le même document.

« NAPEC abordera aussi, la question du mix Energétique à l'horizon 2030, dont le gaz aura une place prépondérante, avec beaucoup de défis à relever. NAPEC 2019 valorisera à travers les intervenants, la vision future pour satisfaire la délicate équation d'équilibre entre garantir les exportations et répondre, au même temps, à la demande locale, toujours grandissante », précisent encore les organisateurs.

Le NAPEC qui en est cette année à sa neuvième édition prévoit la tenue de la deuxième session du NAPEC Young Professional édition, un événement parallèle qui « vise à faire connaître, développer et soutenir les futurs dirigeants de l'industrie ».

En marge du salon se tiendra pour la première fois, le Napec Festival, un festival culturel visant à mettre en avant la culture algérienne.

Travaux publics: trouver de nouvelles sources pour financer les grands projets (APS)

Le président de l'Association algérienne des routes, Farouk Chiali a mis l'accent, samedi à Alger, sur la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement pour la réalisation des grands projets et des infrastructures.

"Nous devons adopter une nouvelle vision pour les grands projets et les infrastructures, non pas en les abandonnant mais en trouvant de nouvelles sources de financement qui diffèrent de celles adoptés actuellement et par le passé", a déclaré à la presse M. Chiali en marge des travaux du 4e Congrès de l'Association algérienne des routes.

L'ancien ministre des Travaux publics a rappelé, dans ce cadre, que les grands projets dans le domaine des travaux publics et la réalisation des routes sont financés par l'Etat, estimant que l'heure était venue pour concevoir une nouvelle vision dans ce domaine.

M. Chiali a expliqué que le rôle de l'Association consiste à fournir des propositions au gouvernement afin de parvenir à des solutions efficaces et trouver une alternative pour le financement des grands projets, outre la préservation du réseau national routier et des différentes réalisations accomplies dans le secteur des travaux publics.

Évaluant le réseau routier en Algérie, M. Chiali a estimé que ce dernier était "meilleur que dans plusieurs pays africains, exception faite du réseau routier sud africain", ajoutant, dans ce sens, que le réseau routier algérien

occupait la deuxième place au niveau africain avec plus de 80% des routes goudronnées.

Le ministre des Travaux publics et des Transports par intérim, Abdelwahid Temmar avait mis l'accent, dans son intervention à l'ouverture des travaux du Congrès, sur le facteur de la qualité dans la réalisation des routes dans le but de réduire le montant des enveloppes consacrées à leur entretien.

Organisé sous le thème "la route, un patrimoine commun", les travaux du 4e Congrès de l'Association algérienne des routes verra, deux jours durant, l'organisation d'ateliers techniques sur plusieurs sujets ayant trait à la réalisation des routes, aux études et à la maintenance.

Routes: miser sur la qualité pour réduire les coûts de la maintenance (APS)



Le ministre des Travaux publics et des Transports par intérim, Abdelwahid Temmar a mis l'accent, samedi à Alger, sur la garantie de la qualité lors de la réalisation des routes et le rôle important de tous les acteurs impliqués dans le processus de réalisation, en vue de réduire les montants "exorbitants" dépensés chaque année dans la maintenance.

S'exprimant lors de l'ouverture des travaux du 4e congrès de l'Association algérienne des routes, organisé sous le slogan "la route, notre patrimoine commun", le ministre a insisté sur la garantie de la qualité dans la réalisation des routes et le rôle essentiel des acteurs impliqués dans ce processus, à savoir: les laboratoires, les bureaux d'études et les entreprises de réalisation pour assurer un niveau de qualité acceptable.

La garantie de la qualité, a estimé le ministre, permettra de réduire les montants exorbitants dépensés chaque année dans la maintenance, en raison de la mauvaise qualité des travaux de réalisation et du manque de professionnalisme chez certains intervenants.

A cet effet, il a appelé tous les intervenants à "prendre en compte ces aspects qui s'inscrivent dans le cadre de la rationalisation de la gestion et des dépenses".

Valorisant les ressources financières importantes consacrées par l'Etat à la réalisation du réseau routier et d'autres structures relevant du secteur des Travaux publics, M. Temmar a précisé que "cet acquis" impliquait la

mise en place "d'une stratégie efficace pour une meilleure prise en charge des travaux de maintenance".

"En l'absence d'une maintenance étudiée et régulière", a poursuivi M. Temmar, ces réalisations, à savoir: les réseaux routiers, les autoroutes, les tunnels, les ouvrages d'art et autres "seront toujours exposées à la dégradation induite par les facteurs naturels et climatiques à l'instar des inondations, des glissements de terrains et de la densité du trafic routier etc...".

Evoquant les différentes réalisations dans le domaine des travaux publics, le ministre a affirmé que l'Algérie a déjà réalisé et continuera à réaliser d'autres infrastructures routières (chemins communaux et de wilayas, routes nationales et autoroutes", dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, car "étant convaincu de l'importance des routes dans le développement de l'économie nationale et de l'aménagement du territoire".

Il a rappelé, dans ce sens, que le réseau national routier, qui "était long de 104.000 Km en 1999, s'étend aujourd'hui, grâce au programme du président de la République, sur 128.000 km, soit 24.000 km de nouvelles routes réalisées.

Les autoroutes sont passées de 637 km à plus de 45.000 km actuellement, a ajouté M. Temmar, citant, en outre, la réalisation de l'autoroute est-ouest (1.200 km).

S'agissant des ouvrages d'art, leur nombre est passé de 3.900 unités en 1999 à plus de 10.563 unités actuellement. De même pour les tunnels au nombre de 20 actuellement contre 7 en 1999.

Ces réalisations seront renforcées dans un proche avenir avec d'autres qui contribueront à la consolidation des infrastructures du pays, l'augmentation de la densité du réseau routier, l'amélioration de l'attractivité du territoire et le désenclavement des régions, a expliqué le ministre, annonçant, par la même occasion, un renforcement du réseau routier à la faveur de l'achèvement des programmes en cours pour compter 137.000 km contre 128.000km actuellement.

M. Temmar a mis l'accent, en outre, sur l'importance de la route transsaharienne de par le rôle qu'elle jouera au double plan national et international.

A noter que les travaux du 4e Congrès de l'Association algérienne des routes ont été rehaussés par la présence du Conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, des représentants des différents corps de sécurité, en sus d'intervenants dans la réalisation et l'entretien des routes.

Deux jours durant, les participants débattront de différents thèmes ayant trait aux travaux publics, sous forme d'ateliers techniques. Il sera également question d'examiner les voies et moyens à même d'asoir une politique effective pour l'entretien des routes par l'introduction de techniques modernes et innovantes.

Energies renouvelables: signature de trois conventions de coopération (APS)

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a signé, jeudi à Alger, trois conventions de coopération dans le domaine de l'environnement, avec le ministère de la Communication et les ambassades des Pays Bas et de la Finlande à Alger.

La cérémonie de signature est intervenue en marge de l'inauguration du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables d'Alger (SIEERA), qui se déroule du 7 au 10 mars courant, avec la participation d'environ 140 exposants, dont 20 institutions et instances étrangères.

La première convention, signée par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati et le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, vise à former entre 720 et 800 journalistes dans le but de renforcer leurs connaissances en matière d'environnement et d'énergies renouvelables.

S'exprimant à cette occasion, M. Kaouane a indiqué que cette convention signée par les deux départements avait pour objectif de souligner "l'importance de la coordination et de l'intégration pour former une catégorie de journalistes spécialisés et capables d'influencer les tendances en matière d'environnement, contribuer à élever le niveau de conscience et améliorer le comportement des citoyens dans le traitement des questions liées à l'environnement et aux énergies renouvelables".

Dans le même contexte, il a réaffirmé la détermination de son secteur "à développer des modes d'action commune, en coordination avec les acteurs des différents secteurs et à accompagner tous les efforts visant la protection de l'environnement, notamment à travers l'appui des capacités nationales en termes de gestion et gouvernance environnementales".

Signée par le Secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Kamel-Eddine Belatreche et l'ambassadeur des Pays Bas à Alger, Robert Van Embden, la deuxième convention vise à promouvoir les énergies renouvelables et à lutter contre les changements climatiques, à travers la réduction des gaz à effet de serre.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des accords conclus entre l'Algérie et les Pays Bas lors de la dernière session de la commission mixte des deux pays, tenue en mai dernier à Alger.

L'ambassadeur néerlandais a précisé que cette convention permettrait à son pays de partager avec l'Algérie son expérience en matière de lutte contre les changements climatiques, soulignant que les Pays Bas, qui souffrent d'une hausse du niveau de la mer à cause du réchauffement climatique, ont réussi à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés autour d'objectifs précis afin de mettre terme à ce phénomène.

Signée par M. Belatreche et l'ambassadrice de Finlande à Alger, Tuula Svinhufvud, la 3e convention qui vise à partager les expériences en matière de gestion de la pollution, sous toute ses formes, et les technologies d'une production propre, porte sur les domaines de

l'économie circulaire, de la sensibilisation, de l'éducation environnementale et du développement des énergies renouvelables.

Cette convention "permettra de jeter de nouvelles bases de coopération entre les deux pays et de faciliter la signature de partenariats entre les sociétés finlandaises et algériennes", a affirmé Mme. Svinhufvud.

Une autre convention de coopération devrait être signée dimanche prochain avec l'ambassade d'Espagne à Alger en matière de protection de l'environnement et de développement durable et ce à travers l'échange d'expertises et d'expériences, la formation dans le domaine de l'économie circulaire, la valorisation de l'écosystème notamment les réserves, la lutte contre la désertification et la surveillance environnementale.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, du ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki et du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, outre un nombre d'ambassadeurs accrédités en Algérie.

SAFAV Mercedes Benz de Tiaret se lancera, début avril, dans la phase montage à 100% (APS)



La société algérienne de fabrication de véhicules (SAFAV) de Mercedes Benz à Ain Bouchekif (wilaya de Tiaret) se lancera début avril prochain dans la phase de montage à cent pour cent, a annoncé, jeudi à Tiaret, le directeur de production de SAFAV.

Zine El Abidine Mostefaoui a indiqué, lors d'un forum sur le développement de la sous-traitance industrielle, que SAFAV-MB d'Ain Bouchekif a formé 120 travailleurs dont des techniciens, techniciens supérieurs et ingénieurs dans les domaines de l'électromécanique et de la maintenance industrielle pour les employer dans 19 nouvelles stations de production dont le nombre atteindra un total de 35 stations de chaîne de production.

La société intégrera, début de cette prochaine phase et après une première phase de montage à 50 %, un robot pour installer et joindre différents vitrages de véhicules au sein de l'usine. Cette phase concernera

le montage de différentes parties intérieures du véhicule dont les accessoires et le vitrage.

La troisième phase de traitement de la toiture et de la peinture est prévue en 2022, alors que la dernière étape d'assemblage par soudure au laser est attendue pour 2025.

Abordant le volet sous-traitance, M. Mostefaoui a précisé que SAFAV-MB d'Ain Bouchekif a conclu des conventions dans ce domaine avec 12 entreprises, soit six sociétés étrangères de Turquie, France et d'Italie et six locales. Certaines ont reçu l'agrément du partenaire technologique "Daimler" et les autres un agrément au niveau local pour ce qui est des domaines de l'électricité auto, l'acier, le caoutchouc, le bois en polyester et le verre.

Les participants au forum, organisé par la Chambre de commerce et de l'industrie de la wilaya de Tiaret, ont vu l'établissement d'une feuille de route pour les sociétés de sous-traitance implantées dans la wilaya.

Des représentants de l'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret ont insisté, pour leur part, sur la coordination entre les entreprises et réalisation de recherches pour développer l'industrie.

Le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati a, quant lui, insisté sur la conjugaison des efforts pour élaborer une stratégie devant impulser la sous-traitance, surtout mécanique, en vue de réduire la facture d'importation des pièces de rechange.

Deux ateliers, au cours du forum, ont traité de deux axes inhérents au développement de la sous-traitance industrielle mécanique et au cadre environnemental et judiciaire de la sous-traitance.

Une exposition a été organisée à cette occasion regroupant des entreprises industrielles publiques et privées, des banques et des dispositifs de soutien et de financement.

Investissements étrangers : le géant français de l'informatique Atos s'installe en Algérie (TSA)

Atos s'installe en Algérie. Le géant français des services de l'informatique et des services du numérique s'est associé avec Mourad Oulmi, pour créer une filiale en Algérie, selon la règle 49/51.

La société, baptisée Atos Bull Algérie, va recruter des centaines de développeurs, a-t-on appris de source proche de cette entreprise. «Atos va créer des emplois en Algérie et s'inscrit dans le long terme. Nous voulons accompagner les entreprises algériennes à mettre en place des systèmes d'information et l'Algérie dans la transformation digitale », explique notre source.

L'arrivée d'Atos est une bonne nouvelle pour l'Algérie, qui traîne un immense retard dans le digital, et au moment où les investissements ne se bousculent pour s'installer dans le pays.

« Nous avons d'excellents informaticiens qui ont besoin d'être formés, encadrés et accompagnés et Atos peut le faire, ce qui va donner à nos développeurs la possibilité d'exercer au sein d'un géant mondial de l'informatique », explique notre source.

Outre le digital, Atos s'intéresse aussi au paiement électronique, qui peine à décoller en Algérie.

Banque/bourse/Assurance

Commerce

Hausse de l'Indice FAO des prix des produits alimentaires (APS)

Les prix mondiaux des produits alimentaires sont remontés en février, alors que l'Indice des prix des produits alimentaires affichait une moyenne de 167,5 points, soit une hausse de 1,7 % depuis janvier dernier en raison d'une forte augmentation des prix des produits laitiers.

L'indice, qui est un indice pondéré par les échanges commerciaux permettant de suivre l'évolution mensuelle des principaux groupes de produits alimentaires, a atteint son plus haut niveau depuis août 2018 mais sa valeur a baissé de 2,3% pour cent par rapport au même mois l'année dernière.

L'indice FAO du prix des céréales affichait une moyenne de presque 169 points en février, soit en légère hausse depuis janvier, notamment en raison d'une plus grande fermeté des prix pour le maïs.

En ce qui concerne l'indice des prix de l'huile végétale, il a augmenté d'1,8 % pour atteindre 133,5 points, enregistrant ainsi son plus haut niveau depuis octobre 2018.

La hausse du mois de février s'explique principalement par des prix plus élevés pour les cotations d'huile de palme, de soja et de tournesol.

L'indice FAO des prix de la viande a connu une légère hausse, grâce notamment à une hausse des prix de la viande bovine et de la viande de porc.

Les prix des produits laitiers ont augmenté de 5,6 % depuis janvier. Une situation qui s'explique par une forte demande d'importation pour le lait écrémé en poudre, le lait entier en poudre et le fromage.

La baisse saisonnière et attendue de la production de beurre a également contribué à faire monter les prix du beurre.

L'indice des prix du sucre a augmenté d'1,2 % depuis janvier, surtout en raison d'inquiétudes liées aux perspectives de production dans certains des principaux pays producteurs.

Des marchés céréaliers bien approvisionnés en 2018/2019

Dans son dernier Bulletin sur l'offre et la demande de céréales, la FAO a revu à la baisse la production céréalière mondiale pour 2018 qui avait d'abord été estimée à 2 609 millions de tonnes en janvier, pour lui faire finalement atteindre les 2,8 millions de tonnes.

Cette dernière révision s'appuie en grande partie sur des estimations faisant état d'une baisse de la production de maïs aux Etats-Unis et vient renforcer la tendance générale vers la baisse de la production mondiale de céréales sur l'année.

Les prévisions de la FAO concernant les stocks et l'utilisation mondiale de céréales en 2018/19 ont également été revus à la baisse.

Le rapport mondial stock/utilisation des céréales en 2018/2019, qui devrait chuter de la saison 2017/18 à la saison 2018/19, passant de 30,5% à 28,3 %, aurait cependant toujours un niveau acceptable.

Les prévisions de la FAO pour le commerce mondial de céréales en 2018/2019 a été revu à la baisse avec 2 millions de tonnes en moins depuis le mois dernier pour atteindre finalement juste un peu plus de 413 tonnes.

Parmi les principales céréales, les prévisions pour le commerce mondial de blé ont également été revues à la baisse avec 800 000 tonnes en moins, et ce, surtout du fait du ralentissement des achats de la part de plusieurs pays asiatiques et sud-américains.

Alors que la plus grande partie de la récolte de blé prévue en hiver dans l'hémisphère nord est toujours en phase "d'hibernation", les premières prévisions de la FAO pour la production mondiale de blé en 2019 s'élèvent à 757 millions de tonnes.

Avec un tel niveau, la production de blé pour cette année dépasserait de 4 % le niveau atteint en 2018, sans pour autant atteindre le niveau record enregistré en 2017.

Coopération

L'Algérie et les Etats-Unis veulent dynamiser leur partenariat énergétique (APS)

L'Algérie et les Etats-Unis ont exprimé jeudi le souhait d'impulser leur partenariat énergétique, vieux de plusieurs décennies, en capitalisant sur les relations étroites que les deux pays entretiennent dans ce secteur stratégique.

La 12^e édition du forum algéro-américain sur l'énergie qui se tient à Houston au Texas a été l'occasion d'évoquer les perspectives de ce partenariat et d'exprimer la volonté des deux pays de l'approfondir davantage.

Le ton a été donné par le département de l'Energie américain qui participe pour la première fois à ce forum organisé par le Conseil d'affaires algéro-américain avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington.

Le sous-secrétaire à l'énergie chargé du pétrole et du gaz, Shawn Bennet, présent à ce forum s'est dit " enthousiasmé par la nouvelle orientation" que prend la coopération algéro-américaine , affirmant que les deux pays vont poursuivre leurs relations de longue date et travailler ensemble dans d'autres domaines de l'énergie.

Shawn Bennet a rappelé qu'Alger et Washington entretenaient des " relations étroites " dans le domaine de l'énergie qui représente l'essentiel des investissements directs américains en Algérie.

Au plan international, les deux pays sont aussi d'importants partenaires en mesure de répondre aux besoins des marchés, et de contribuer à l'effort de la sécurité énergétique internationale, a-t-il soutenu même s'il a relevé que l'Algérie devrait faire face à la hausse sans cesse croissante de sa demande domestique.

Shawn Bennet s'est attardée lors son intervention sur le boom du schiste qui a transformé son pays en un exportateur net d'énergie, rappelant que des pays comme le Canada, la Chine et l'Argentine commencent à utiliser la technologie américaine ayant permis cette révolution énergétique.

Le forum a fourni une opportunité au ministre de l'énergie, Mustapha Guitouni, au dirigeant de la Sonatrach, Abdelmoumenb Ould Kaddour et à l'ambassadeur Madjid Bouguerra de plaider pour la relance des investissements américains en Algérie qui ont connu une nette régression ces dernières années.

"La Success Story " du groupe Anadako qui a contribué à la découverte d'une nouvelle province pétrolière en Algérie pourrait, à ce titre, inspirer les compagnies américaines, s'accordent à dire les participants à ce forum.

Le groupe qui a fêté récemment le milliard de barils de produits souhaite reconduire ses contrats de production en Algérie, selon des responsables de Sonatrach.

" Il est temps de regarder d'un autre œil l'investissement en Algérie", a indiqué Smail Chikhouné président d'USABC. Les opportunités sont nombreuses mais la Sonatrach a besoin de partenaires pour les concrétiser, a noté de son côté Ould Kaddour.

Actuellement le groupe algérien est mieux disposé pour mettre sur pied de grands projets énergétiques en partenariat. Mais pour cela il a fallu redéfinir la stratégie du groupe , réduire les pratiques bureaucratiques et assainir les contentieux avec les partenaires étrangers, a expliqué Ould Kaddour.

L'objectif étant d'atteindre deux objectifs principaux : augmenter la production tout en réduisant les coûts, a-t-il précisé.

Des présentations prévues lors de cette rencontre, celle consacrée à la nouvelle loi sur les hydrocarbures a suscité le plus de discussions en particulier sur les aspects relatifs à la fiscalité et aux contrats pétroliers.

Toufik Hakkar, chef du groupe de travail chargé de l'élaboration de la nouvelle loi a exposé les grandes lignes de ce nouveau texte très attendu par les investisseurs étrangers. D'autres présentations ont été consacrées à la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030 au potentiel solaire et Offshore et au domaine minier.

Grand partenaire énergétique de l'Algérie, les Etats-Unis sont présents dans le pays à travers une cinquantaine de compagnies pétrolières opérant essentiellement dans l'exploration et la production de brut telles qu'Anadarko, plus grand producteur de pétrole en Algérie parmi les partenaires de Sonatrach, BP-Amoco, Shclumberger, Amerada Hess et Haliburton.

ExxonMobil, premier groupe pétrolier américain, longtemps classé comme la plus grande capitalisation boursière mondiale est en discussion avec le groupe Sonatrach pour la création d'une joint-venture dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

Les deux groupes vont poursuivre leurs discussions sur ce projet à l'occasion de ce Forum.

Algérie - Nigeria : un nouvel élan à la coopération bilatérale (El Moudjahid)

Une journée d'information sur le potentiel des échanges commerciaux et les opportunités d'affaires entre l'Algérie et le Nigeria est prévue, le 18 mars, à la salle Dar El-Djazair, au niveau du palais des Expositions de la Safex (Pins-Maritimes).

Cet évènement, qui sera organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en collaboration avec l'ambassade du Nigeria en Algérie, aura pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations économiques entre les deux pays, à travers l'encouragement de partenariats. L'Algérie et le Nigeria ont, pour rappel, affirmé leur volonté de redynamiser les relations bilatérales et de consolider leur coopération dans les différents domaines, à l'occasion de la séance de travail ayant réuni en octobre dernier, à Alger, les ministres des Affaires étrangères des deux pays en marge de la quatrième session de la Haute commission mixte de coopération algéro-nigériane.

Dans ce sens, le représentant de la diplomatie nigériane, Geoffrey Onyeama, avait plaidé en faveur de la réactivation de la Haute commission bilatérale de coopération, en suggérant la « possibilité de réorganiser la structure de ce comité mixte pour traiter toutes les questions et les objectifs que nous recherchons pour se rapprocher davantage et établir une coopération gagnant-gagnant».

Il avait également évoqué les perspectives de coopération économique entre son pays et l'Algérie dans le cadre des rencontres organisées à cet effet, ainsi que les accords signés entre les Chambres de commerce des deux pays. Les deux parties ont signé, à l'issue des travaux de la 4e session de la Haute commission mixte algéro-nigériane, une feuille de route devant contribuer à renforcer leur coopération dans le domaine économique, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications. Un document portant sur les différentes phases de la mise en œuvre des engagements pris par les deux pays et qui devra orienter les actions à venir. Le chef de la diplomatie algérienne avait

affirmé que les deux pays étaient sur le point de signer 10 accords dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'énergie et de l'investissement. Aussi, les deux parties se sont engagées à mener à bien les trois mégaprojets initiés conjointement par les deux pays (route transsaharienne reliant Alger et Lagos, projet de fibre optique transsaharienne reliant les deux capitales et plusieurs autres pays africains, ainsi que le gazoduc reliant les deux pays pour le transfert du gaz nigérian vers l'Europe via le Niger et l'Algérie), dans le cadre de la coopération bilatérale, en ce sens qu'ils contribueront au développement de leurs économies, à la promotion des échanges commerciaux dans la région et à l'amélioration des conditions de vie des populations, de part et d'autre.

Figurant parmi les 30 premières économies mondiales en termes de PIB, avec environ 400 milliards de dollars, enregistré en 2018, le Nigeria représente un marché potentiel pour l'Algérie.

Veille